L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 1er AVRIL 1884.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er avril—Température—Temps plus chaud, partiellement couvert, pluies locales, vents du sud-est.

Nouvelle-Orléans, Lne., 31 mars 1884.

Les rivières Ohio, Tennessee, Cumberland et le fleuve Mississippi à St Louis, Cairo, Vicksburg et la Nouvelle-Orléans, continuent à baisser lentement; et le fleuve restera presque stationnaire à Memphis et à Helena.

Le fleuve à Cairo a 46 pieds 3 pouces, une baisse de 4 pouces; à Memphis, 33 pieds 10 pouces, une hausse d'un pouce; à Vicksburg, 47 pieds 11 pouces, une baisse de 3 pouces; à Natchville, 26 pieds 1 pouce, une baisse de 26 pouces; à St Louis, 24 pieds 2 pouces, une baisse de 2 pouces.

H. B. BOYER,
Observer Signal Corps U. S. A.

Température du 31 mars 1884
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
heures de matin	61	16
Midi	77	25
3 P. M.	83	28
6 P. M.	74	22

Lundi 31 mars 1884, 2 p.m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	72	Louisville, Ky	61
Augusta, Ga	74	Memphis, Tenn	70
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	75
Cairo, Ill	58	Montgomery, Ala	78
Chattanooga, Tenn	68	Nashville, Tenn	64
Cincinnati, O	60	New Orleans, La	76
Davenport, Iowa	52	Omaha, Neb	65
Dubuque, Iowa	52	Pittsburgh, Pa	50
Galveston, Texas	74	Savannah, Ga	—
Indianola	77	Shreveport, La	—
Keokuk, Iowa	54	St-Louis, Mo	—
Key West, Fla	79	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	55	Vicksburg, Miss	—
Beatrice worth, Kan	70	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étage (eaux les plus basses).

Augusta	11.10	Nashville, Tenn	26.01
Cairo, Ill	45.03	New Orleans	0.05
Cincinnati, O	23.11	Omaha, Neb	10.06
Davenport, Iowa	11.08	Pittsburgh, Pa	9.05
Keokuk, Iowa	16.08	Shreveport, La	18.00
La Crosse, Wis	9.03	St-Louis, Mo	24.02
Leavenworth, Kan	13.02	St-Paul, Minn	8.02
Louisville, Ky	13.03	Vicksburg, Miss	47.11
Memphis, Tenn	33.10	Yankton	19.02

Eau descend au niveau des hautes eaux de 1882 1874

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Joseph Vanderhorst à Mlle Henrietta M. Ingraham.
William Butler à Mlle Anastasia Mella.
Philip McCabe à Mlle Mary Jane Ferrand.
Joseph B Jones à Mlle Catherine André.
Jacob Stier à Mlle Katie Wiegel.
D H Johnson à Mlle Louise Sheridon.
F J Adolin à Mlle Josephine Castrelli.
Frank Ebert à Mlle Sarah Williams.
Louis Alcardi à Mlle Eliza Hogan.

Naissances.

Mme Lucien Populus, un garçon, 1er rev.
Mme Ferdinand Ricks, une fille, 29 fév.
Mme Frank Von Erden, une fille, 31 janv.
Mme Lionel R. Garcia, un garçon, 10 mars.
Mme Charles Fahey, une fille, 3 mars

Décès.

Edward Cornich, 18 mois, coin Franklin et Esplanade.
Mary Hopkins, Gretna.
Léonie A. Fichter, 2 ans, 468 rue St Pierre.
Alfred McGraw, 40 ans, 254 Avenue Lafayette.
Robert Willis, 3 ans, 254 rue Quartier.
Charles Stevens, 10 mois, rue St Philippe, près Tonti.
Espérance X. Marie Laperte, 13 mois, 16 rue Jefferson.
John Lecourrierre, 9 mois, 255 rue Derbigny, côté nord.
David Hanshaw, 8 mois, 599 rue Franklin, côté sud.
Louis J. Séré 35 ans, 209 rue Dumaine.
Mme Joséphine A. Dreuil, 42 ans, 107 rue Dumaine.
Sidney Tucks, 7 1/2 mois, 20e rue Royale.
Mme Elizabeth Muller, 73 ans, 26 rue Gravier.
Mme veuve Marie Coulon, 43 ans, 358 rue Claiborne, côté nord.
Mme veuve Mary Kelley, 70 ans, 170 rue Josephine.
Mme veuve Catherine Ruth, 86 ans, 51 rue Constance
Mlle Kate Folger, — ans, 390 rue Septième.
Polly Sawyer, 62 ans, rue DeArmas, près Lower Line.
Cornelia Kirk 54 ans, 436 rue Jackson.
Jean Marie Arjoe, 43 ans, 138 rue Bourbon.
Walter Bruce, 11 mois, 10 rue Maurice, Algiers.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 148 personnes, dont 13 de phthisie pulmonaire, 15 de la petite vérole, 11 de la pneumonie, 6 de pneumonie, 7 de convulsions, 6 de la rougeole, 9 de la maladie de Bright chronique, 3 d'affections du cœur, 5 vieillards de débilité, 6 de vieillesse.

Ages.—Au-dessous d'un an, 23; de 1 à 2 ans, 12; de 2 à 5 ans, 14; de 5 à 10 ans, 4; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 8; de 20 à 25 ans, 6; de 25 à 30 ans, 3; de 30 à 40 ans, 17; de 40 à 50 ans, 16; de 50 à 60 ans, 8; de 60 à 70 ans, 11; de 70 à 80 ans, 5; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 4; de 100 ans et au-dessus de 100 ans 1.

Nationalités.—Anglais, 1; Français, 4; Allemands, 9; Irlandais, 123; Italiens, 2; Louisianais, 92; Russe, 1; Américains (autres que Louisianais), 24; non classés, 21.

Il est mort 92 personnes du sexe masculin et 56 du sexe féminin.

Il y a eu 19 décès à l'hôpital de charité, 5 à l'hôpital des personnes atteintes de la petite vérole, 1 à l'infirmerie de l'asile St-Vincent des petite enfants, 1 à l'Hôtel Dieu, 1 l'infirmerie Touro, 1 à une autre institution publique.

Les coroners ont délivré 30 certificats de décès.

Il y a eu 1 suicide et 1 meurtre.

Proportion des décès [sur la base de 1,000 par an], dans la semaine, 32.88; blancs, 27.67; couleur, 47.05.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

J C Black, Jamestown, N Y. H S Crozier, Kentucky. M K Belen, St Charles. Pa. W Ramsey, Bluff Creek, Miss. Chas Godan et femme, Brooklyn, N Y. Jas H Robinson et femme, Mme Fanon, Galveston. Frank Stone, Toledo, Ohio. S D Carpenter, Plaquemine. Mme H S Daniel, Ga. Raiida, La. J H Thompson Miss. N B Hadden, Geo W Hadden, Steamer Centennial. W L Draner et femme, Geo P Cassidy, Illinois. Miss Heley, L E Bryant et femme, Miss Bryant, Wm Eckenfog, Mme John O Warneke, Kansas City. Capt Wm Burks, Steamer Centennial. W S Johnson, Huston, La. S F Magill et femme, Cincinnati.

Cour Civile de District.—Dans le procès institué par O. P. Alford contre N. Hayman et Marks Levy, le juge Houston a donné hier gain de cause au plaignant.

Le même magistrat a nommé M. P. S. Wiltz, jr., exécuteur testamentaire de la succession de Kate Townsend.

L'interdiction de François L. Crais a été demandée.

Mme Marguerite Loroh demande l'autorisation de contracter un second mariage.

La succession de Bertrand Ader aîné a été transférée d'une section de la cour à une autre.

D. H. Schoenhauser actionne Thos. Hughes.

Il y a entre ces deux derniers individus, procès civil et criminel. Samedi dernier Schoenhauser a fait insérer dans l'Abeille l'accusant d'actes de violence sur sa personne et du vol d'un chèque de $1300. La plainte a été déposée en police correctionnelle, et les choses auront leur cours.

Cour criminelle.—Section A.—Juge Roman.—L'affaire d'Edouard Kright accusé du meurtre d'Albert H. Hill a été appelée hier devant ce tribunal. Le prévenu a comparu ainsi qu'il en avait été sommé, mais l'instruction du procès a été remise à ce jour.

William Gordon, condamné à trois ans de réclusion pour vol; William Powell, à un an, pour blessure infligée; et Simon Lawson, à trois mois, pour actes de violence, ont entendu hier le prononcé de leurs peines.

Section B.—Juge Baker.—Wm. Danahay, voleur notoire, a été condamné à un an d'internât à la maison de Refuge des Garçons. Danahay échappe à la réclusion au pénitencier à cause de son jeune âge, bien que dans la carrière du vice il ait déjà acquis de la notoriété.

Le ministère public a renoncé à poursuivre la nommée Marie Barbeau pour vol.

Cour du recorder Davey.—Les comparutions de prisonniers devant les cours de police correctionnelle sont toujours nombreuses le lundi, ces cours ne siégeant pas le jour du Sabbat. Quatre individus dont les noms commencent par Mc ou Fitz ont été rendus à la liberté, leur seule offense étant d'avoir trop souvent caressé la dive bouteille.

Les nommés Wm Wilson, John Thomas, Martha Scales, Patrick Flynn, James Taylor, James Farrell, Mike McCann, Fanny Fitzsimmons, W. A. Thompson, E. J. Seeroey, O. Z. Bordelon, Wm Murphy, tous, sous l'inculpation d'intempérance aggravée d'actes de violence, ont été condamnés à des amendes ou à des réclusions.

Wm Davis pour un vol de sucre sur la levée, a eu à opter entre le paiement d'une amende de $20 ou une incarcération de 30 jours.

Jessie Bailey a été condamnée aux mêmes peines pour obscénité de langage.

Nous ne nierons pas l'aridité des lignes qui précèdent; mais, de même qu'il faut un lièvre pour un civet, il faut de ces faits pour un bulletin judiciaire.

Cour du recorder Ford.—Les versements d'amendes ont été nombreux hier, dans la caisse de cette cour; ceux qui les ont dû faire sont: Harry Brown, Robt. Stuart Brown, William Scott, Josephine Wilson, Annie Hall, Dolby Keys, Ellen Williams, Lizzie Barnard, Frank Andrews, Fanny Edwin, Marthr Dywuhim, Lizzie Killi. Tous avaient enfreint des ordonnances municipales; les uns par leur humeur belliqueuse, les autres par leur inébriété.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Johannes Steensen à John Behrend, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Claiborne, Ursulines, Robertson et le Chemin du Bayou..$6,000

Mme Augustus Samuel Armstrong à Mlle Josee Steven, trois terrains et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Louisa, Dauphine, Clouet et Royale.....$1,300

Ventes du percepteur des taxes:

Hugh Campbell à B. E. Forman, six terrains et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Ursulines, Rochelabve, Dorgenois et Robertson.....$28 50

Ce qu'avait une fleur.—Après avoir vertement tancé les prisonniers qui avaient bu outre mesure du jus de la treille, paul comme il convenait les perturbateurs de la paix et autres fauteurs de la loi, le juge Ford s'est montré hier d'une inexorable sévérité à l'endroit d'une femme qui avait eu l'indiscrétion de cueillir une fleur dans une des plates bandes de la Place Jackson; il l'a condamné à $25 d'amende ou à 30 jours de réclusion à la prison de paroisse.

On sait les soins qu'une commission de messieurs connaisseurs à l'entretien de cette jolie pièce; on sait aussi la surveillance qu'il leur faut exercer pour mettre à l'abri du saccage des enfants et des indiscrets ce charmant lieu de promenade. Si donc il était permis à tous venant de dépouiller les rosiers de leurs fleurs, de couper de leurs tiges de-ci de-là, laisse, aux fantaisies, renoncules, primevères, tulipes, anemones, héliotropes, soucis de jardins, scabieuses, sauges, taleris, paquerettes, violettes, enfin toutes les admirables plantes qui font de ce parterre le plus joli que nous possédions, de qu'elle utilité serait la commission?

Rien n'est plus permis à une femme, que d'aimer les fleurs; mais rien ne lui est plus défendu que le mépris des lois. Nous comprenons fort bien que celle qui nous occupe ait voulu fleurir son corsage de ces violettes si suaves de parfum, et volontiers au toucher; mais nous ne lui pardonnons pas d'avoir méconnu le sentiment du devoir. Il y a comme gardien de la place, un très brave homme qui n'eût assurément pas refusé à la poétique promeneuse la cueillette de quelques fleurs si elle lui en eût fait la demande.

Le juge Ford possédant la puissance d'Apollon, eût métamorphosé l'indiscrète comme la nymphe Io, en violette, l'abritant aussi contre l'éclat du soleil et l'obscurité d'une prison.

Morale: ne pas toucher aux plates bandes de la Place Jackson sans y être autorisé.

Incendies.—Etrange constatation à faire, hier, pour la première fois en plus de quinze jours, les services de notre corps de pompiers ont été mis en réquisition. A trois heures du matin, un incendie a éclaté dans les magasins d'une bâtisse sise rue Premières, 368, possédée et occupée par M. T. Kelly. En dépit des efforts des pompiers à combattre l'élément destructeur, la bâtisse a été réduite en cendres. Activées par le vent, les flammes ont atteint les maisons voisines, l'une habitée par M. Davis, l'autre par Mme Grady, et les ont toutes deux consumées. La perte totale, sans être considérable, s'élève à un chiffre assez fort. Aucun renseignement exact n'est au quant à l'origine de ce désastre qui prive plusieurs familles de leurs foyers.

Un peu plus tard, un second incendie se manifestait dans les bâtisses dépendance de la maison située à l'angle des rues St Charles et Lower Line. Mais plus heureux que dans le premier cas, les pompiers ont pu sans rendre maîtres du feu avant que ses ravages n'aient été très grands. Cette fois, c'est la négligence d'un domestique qui a donné naissance à l'incendie.

Un consommateur libéral doublé d'un fieu.—Dans la soirée de samedi dernier, un *quidam* se nommant l'homme Hughes est allé s'attabler en salon de M. Schonhannen et s'est fait servir les consommations les plus coûteuses. Lorsque le nabab voulût se retirer, le propriétaire de l'établissement lui réclama le prix de ses bouteilles de champagne décédées, $239.75. Cette réclamation fit bondir au plafond le richissime consommateur qui se refusa à la solder. Mais toute protestation fut inutile, et M. Schonhannen refusa de lui rendre un chèque qu'il avait remis en dépôt.

Une scène de désordre se prolongeait dans lors et l'intervention des agents de la sûreté devint nécessaire. Avant d'être conduit en prison, Hughes qui connaît les secrets de la prestidigitation avait ressaisi son chèque à Schoenhannen.

Il résulte de cette équipée de Hughes, une enquête des tribunaux civile et criminels.

Déjà il a comparu en police correctionnelle. Le juge Lazarus a lancé un ordre pour la saisie du chèque.

L'affaire est curieuse en sa nature complexe et aura des développements d'un piquant intérêt.

Rixe sanglante.—Vers neuf heures hier matin, à l'intersection des rues Annonciation et Huitième, une altercation s'est élevée entre deux individus nommés Thomas McCristol et Henri Smith, altercation à la suite de laquelle le premier, armé d'un pistolet, en a tiré deux coups sur son adversaire. L'attaquant a l'abdomen et le bleessant mortellement.

Transporté en sa demeure, 881 1/2 rue Septième, Smith, dont l'état s'aggravait d'heure en heure, a fait mander le recorder Davey pour lui faire sa déclaration de mourant.

Il a dit que McCristol était venu à lui et l'avait accusé de conduite indigne à l'égard de sa femme. N'écoutant pas sa dénégation, McCristol l'avait frappé, et se dégageant de son étreinte, l'avait tiré presque à bout portant.

McCristol, que l'on a conduit au chevet de Smith et qui a été reconnu par ce dernier, raconte de cette affaire une version toute différente, qui, il va sans dire, le justifie d'avoir blessé Smith à son corps défendant.

Affaires municipales.—La commission des Ponts et Chaussées s'est réunie hier soir et a adoptée la proposition de M. Thos Pickles pour l'affermage du bac à vapeur du Premier District.

La commission de l'Ordre public s'est aussi réunie et a préparé un rapport qu'il soumettra au Conseil ce soir. La commission, comme on le sait, demande la révocation du privilége octroyé par l'ancienne Administration au chemin de fer Texas Pacific, d'exploiter la batture des Lazarolliens.

Le Trésorier a présenté au Maire hier, son rapport hebdomadaire, accusant les recettes et les dépenses des divers bureaux du gouvernement dans la dernière huitaine. La somme en sa possession au crédit de la ville, s'élève à $89,343 97.

Enquêtes.—Le coroner a institué, hier soir, deux enquêtes, l'une relative à la mort du nommé Henri Martin, décédé au commencement de mars par un convoi du chemin de fer Louisville et Nashville, l'autre relative au meurtre d'un Italien, Antonio Basso, le 21 du même mois.

Dans les deux cas des témoins ont été interrogés, mais n'ont rien révélé aux renseignements que nous avons déjà publiés.

Le dernier mot reste aux tribunaux. Nous aurons plus tard si la mort de Martin a été accidentelle ou s'il faut en faire remonter la responsabilité sur le mécanisien du convoi. Aussi, quelle est la culpabilité de Catalogne qui a tué Basso.

Fugitif de la vie.—Rien n'est plus vrai que ce mot de l'Ecriture: la mort, comme un voleur vient nous surprendre au moment où nous y attendons le moins. Hier soir, un peu après huit heures, un nommé John Williams, jeune encore, est tombé comme foudroyé par la mort, dans un char de la rue Bourbon. L'émotion, on le devine aisément, a été poignante chez les témoins de ce tragique incident. Transporté au No. 115 de la rue de la Douane, non loin de l'endroit où était mort l'individu, le coroner a fait la levée du corps et a déclaré qu'il avait succombé à une hemmorrhagie des poumons.

Noyé dans un ruisseau.—Quelque passant, hier matin, a retiré d'un ruisseau rue Deuxième, près Annonciation, le cadavre d'un individu que l'on a reconnu être celui de Joseph Spicer. Le malheureux, âgé de vingt-quatre ans, était atteint depuis son enfance d'épilepsie; et tout porte à croire qu'il est tombé dans le ruisseau dans un moment de crise et s'y est noyé.

Une famille intéressante.—Une famille de chinois—père, mère et trois enfants—est arrivée à la Nouvelle-Orléans il y a un jour ou deux, dans le plus grand dénûment. Le chef de la famille, parlant l'anglais juste assez pour se faire comprendre, s'est présenté hier soir à nos bureaux, et nous a instamment prié de nous intéresser à lui et aux siens, qui, nous a-t-il dit, n'ont aucuns moyens d'existence. Impossible de rester sourds à pareilles supplications; aussi, lui sommes-nous venus en aide dans la mesure de nos modestes moyens.

Mais le public de la Nouvelle-Orléans sara l'occasion de s'associer à nous dans cette bonne œuvre d'alléger la misère des cinq pauvres sujets du Céleste Empire. Les propriétaires du journal ont autorisé le petit famille à se donner un spectacle aujourd'hui à midi. Une corde sera tendue devant nos bureaux à une élévation d'une cinquante de pieds, et les cinq Chinois exécuteront des tours d'adresse et de force; ils sont tous habiles acrobates et gymnasiarques, et passeront le chapeau aux plus donnants de ceux qui les viendront voir.

Le spectacle de demain se reproduira les jours suivants devant les bureaux du *Democrat* et du *Picayune*. Si ce moyen d'organiser des secours pour les malheureux Chinois obtient le résultat que nous lui souhaitons, nous nous féliciterons d'en avoir eu l'initiative.

Paragraphes.—Un joli premier avril; pas un poisson, pous vous prions de le croire; une belle et bonne, et agréable réalité, qui va rejour bien des habitants de notre Second District. Ce soir même, la Place Jackson est de nouveau éclairée à l'électricité. Nous devons cette excellente aubaine à MM. les Commissaires qui, cette année, s'y sont pris de bonne heure et ont devancé l'attente publique. La surprise est d'autant plus agréable et le moment d'autant mieux choisi, que nous touchons à la dernière semaine du carême, durant laquelle le quartier est très-fréquenté, à cause des cérémonies qui se succèdent, tous les soirs, à la Cathédrale. C'est au milieu de flots de lumière que s'opéreront Mardi-mais l'entrée et la sortie nocturnes de l'Eglise métropolitaine.

Cette fois, la belle et élégante place Jackson, au moment où elle commence à se parer des brillantes nuances de ses fleurs printanières, à s'embaumer de leurs parfums, se trouve reliée à la rue du Canal par un double ruban électrique qui court, de l'artère centrale du *square*, le long des rues Royale et Chartres. Quand, dans quelques mois, l'hôtel, ressuscitant dans toute son ancienne gloire, va étinceler de feux, notre Deuxième District sera transformé; il n'aura rien à envier au Premier; nous nous trompons, il lui sera bien supérieur; qu'on le remarque bien, dans tout ce système d'éclairage, presque pas un bec qui soit allumé en vue d'une industrie particulière; le Deuxième District est comme le soleil, il vent que sa lumière brille pour tout le monde, et son éclairage a partout un caractère public.

Autre nouvelle non moins agréable: Il est question d'une très prochaine inauguration de concerts hebdomadaires, et il ne nous étonnerait pas de voir la Place Jackson fêter au son de la musique le retour d'avril, et nous procurer tout à la fois les délices de Capoue et de Tivoli et de l'odorat, au milieu de la première fête publique de l'année.

Bravo, messieurs les commissaires, nous vous envoyons nos compliments sincères, et vous transmettons les chaleureux remerciements du district.

—Les notaires sont-ils inamovibles? Telle est la question que M. Charles J. Théard, avocat et notaire, vient de faire décider dans l'affirmative par l'Avocat-Général. La correspondance échangée entre ces messieurs est publiée *in extenso* dans le *Times-Democrat* de dimanche dernier. Après l'avoir lue le monde n'est plus possible. Tout notaire qui a obtenu son certificat de compétence par le Cour Suprême, qui a été nommé par le Gouverneur et confirmé par le Sénat sous la constitution actuelle, et qui a fourni son bon on cautionnement, est inamovible. N'est-ce pas? Il n'y a une seule obligation, celle de renouveler son bon tous les cinq ans; et la Cour Suprême seule a le droit de le suspendre de ses fonctions pour malversation dans ses devoirs.

—Un commencement d'incendie a été éteint hier, un peu après midi, aux entrepôts d'huile de MM. Mead & Buckner, 121 rue Tchoupitoulas. L'eau seule a endommagé la bâtisse où le feu avait pris naissance et les bâtisses du voisinage.

—Quelque plaisantin s'est amusé l'avant-dernière nuit à donner une fausse alarme d'incendie non loin de la maison de pompe No 5.

—A deux heures et demie, hier après-midi, deux individus dont les noms sont inconnus, ont été miraculeusement sauvés des eaux. Ils se trouvaient sur le Malaréo et se noyait qui a chavirè. Un remorqueur, le "Cornaro," les a recueillis à son bord, au moment où leurs forces les trahissant, ils allaient périr.

Les bâtisses de l'Exposition.

Nous nous sommes, deux fois de suite, avant-hier et hier, transportés sur les t-rrains de l'Exposition, pour nous rendre compte de l'état des travaux.

A notre grande surprise, nous y avons rencontré une foule de visiteurs, venant des différents districts de la Nouvelle-Orléans; les uns, très humblement, par les chars de ville; les autres, plus élégamment, en voitures particulières, suivant que leurs moyens le leur permettaient.

Evidemment, la curiosité publique est vivement excitée, et nous la concevons parfaitement; c'est un sentiment que nous éprouvons nous-mêmes. Il y va, en effet, de l'avenir de notre ville; c'est son va-tout qu'elle jette aujourd'hui sur le tapis. En arrivant sur les terrain, son est véritablement frappé de la beauté du site; plusieurs rangées de magnifiques chênes verts l'ornent, chacun d'eux contrant un vaste espace, et y produisant une ombre impénétrable.

Nous avons rencontré là une foule de curieux parlant le français; nous nous serions volontiers crus dans une des places publiques de Paris, dans le parc du second district, qui s'étend le long des bords du Lac Pontchartrain.

Les travaux marchent rapidement; la charpente du rez-de-chaussée de la façade qui regarde l'avenue St. Charles, est achevée; celle qui regarde la ville le fait que commencer; mais nous tenons me ayant l'œil exercé, voit immédiatement qu'il s'agit d'un édifice aux proportions grandioses.

L'idée de l'ouverture aux premiers jours du mois de décembre, fait frémir le spectateur. On ne peut se demander comment une œuvre aussi immense pourra s'achever à temps. La Direction a eu, dès le début, une excellente idée; un chemin planchéié enveloppe tous l'édifice, et permet aux voitures de parcourir rapidement le vaste espace consacré à l'Exposition.

Si l'édifice ou les édifices qui doivent orner le parc sont terminés, à l'époque fixée, on peut prédire à notre grande fête de l'industrie un succès magnifique. Nous nous ferons un devoir de donner à nos lecteurs une idée de l'ouvrage, à mesure qu'ils avanceront. L'entreprise en vaut certainement la peine.

Un peu de statistique culinaire.

Sait-on combien les établissements des Boullions Duval ont servi de repas, en 1883?

"Quatre millions quarante-et-un mille cinquante-six," près de deux repas par habitant de Paris.

Cela suppose un taux ultérieur fixe annuelle de 5,500 personnes y prenant deux repas quotidiens, ou de 11,000 personnes y allant une fois par jour.

L'augmentation est d'un quart environ sur l'année précédente, bien qu'elle ne finisse, pas encore, que commencer.

C'est le *Capitaliste* qui le dit, en indiquant les motifs de cet énorme accroissement, dans un article rempli de curieux renseignements.

Les souscriptions recueillies jusqu'au 12 mars, pour le monument à élever, sur la place des Halles, au Mans, à la mémoire du général Chanzy, s'élevaient à 120,000 francs. On compte que les dépenses monteront à 137,000 fr.

L'Etat interviendra dans une proportion qui n'est pas encore déterminée.

MM. Crank et Croisy, statuaires, travaillent au monument, qui est déjà fort avancé. Le général Chanzy sera représenté debout, en costume de campagne, la képi sur la tête, la main gauche appuyée sur la garde du sabre. La statue, en bronze, aura trois mètres de hauteur.

Sur les deux côtés du piédestal seront groupés deux soldats mobiles, marins et cavaliers, personnifiant les une "la Défense du drapeau," les autres "l'Attaque en avant." Sur les faces antérieures et postérieures, des cavaliers démontés, un affût brisé, un blessé qui se relève pour brûler une dernière cartouche.

Un de ces très jeunes gens de lettres qui s'imaginent bonnement venger le monde par la publication de leur premier volume, souvent payé à l'éditeur, arrêta Emile Augier sur le boulevard:

—Vous savez, mon cher maître, mon volume a paru. Enfin, me voilà arrivé!

—Arrivé?.... A la barrière, c'est possible.... Seulement il y a l'octroi.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

La dynamite à Paris.

Paris, 30—La police surveille de près les membres de la section avancée des Nationalistes Irlandais.

Une boîte de dynamite a été établie ici, sous la direction d'un Irlandais-Américain dont les connaissances relativement à la fabrique d'engins explosifs ont été certifiées par le Prof. Morvioff.

Plusieurs conspirateurs de dynamite en cette ville prétendent être des commis-voyageurs pour des maisons de New-York et Chicago.

Grève des houilleurs.

Paris, 30—La grève des houilleurs continue dans le district Ausin. Les maisons de deux ouvriers, qui ont refusé de faire partie de la grève, ont été brûlées

Incendie à Lyon.

Paris, mars 30.—Plusieurs grands entrepôts ont brulé à Lyon. Les dommages sont évalués à 500000 francs. Treize chevaux ont été tués.

Proposition du comte Granville pour un protectorat anglais en Egypte.

Paris, 30—Le journal le Gaulois rapporte que le comte Granville a demandé aux puissances de consentir au protectorat anglais en Egypte, pendant cinq ans; protectorat dont la base serait le maintien d'une souveraineté nominale du Sultan et le respect des traités internationaux; l'Angleterre donnant la garantie de forcer l'Egypte à faire face à ses engagements financiers.

L'Autriche y a consenti, ainsi que l'Allemagne et la Russie, sous certaines conditions, qui ont trait à un règlement de la dette. La France s'oppose jusqu'ici à la proposition de l'Angleterre, mais donnera probablement sous peu son consentement.

Nouveau scandale au club de la rue Royale.

Paris, 30 mars—Le premier scandale survenu au Club de la rue Royale était à peine oublié qu'un second s'y produisait.

On assure qu'un membre du Cercle Agricole, se trouvant récemment au club de la rue Royale, a gagné une forte somme et a remis à M. le comte Von Hatzfeldt, secrétaire l'impérial des affaires étrangères, sera ministre des affaires étrangères en Prusse.

Fugitifs Nihilistes.

Vienne, 31 mars—Trois fugitifs nihilistes ont traversé la frontière russo-autrichienne et sont arrivés à Limburg.

WASHINGTON.

CONGRES.

Chambre.

Washington, 31—M. Hardeman, du comité des dépenses du département d'Etat, a rapporté la résolution qui requiert le secrétaire d'Etat de donner des informations et d'envoyer des copies de la correspondance relative à l'occupation de l'édifice consulaire à Shanghai, Chine. Adoptée.

M. Parker a présenté une résolution pour empêcher de fabriquer et de vendre l'oléomargarine comme substitut au beurre.

M. Cox, de New York, a fait la motion de déposer la résolution sur la table. La motion a été rejetée par un vote de 124 contre 114. Puis sur la demande M. Cox, la résolution a été renvoyée au comité.

M. Finerty a présenté la résolution conjointe qui décrète que les remboursements du Congrès sont dûs et sont par la présente résolution offerts au ministre des Etats Unis Sargent, pour la façon habile, ancâre et digne avec laquelle il a rempli ses fonctions lors qu'il représentait les intérêts de cette République auprès de la cour de l'empire allemand.

M. King, de la Louisiane, a présenté une résolution dans laquelle il demande $400,000 pour venir en aide aux victimes des inondations du Mississipi.

Sénat.

Washington, 31 mars—M. Jackson, du comité des réclamations, a fait un rapport favorable sur le bill pour venir en aide à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Un Américain s'échappe de la prison dans une ville Mexicaine.

Galveston, Texas, 30 mars—Une dépêche spéciale de Brownsville au News dit: Joel Bryan, citoyen américain, qui était emprisonné à Victoria, Mexique, est parvenu à s'échapper de prison et a gagné, dit-on, la rive texienne.

Il y a plusieurs mois Bryan est un autre américain étaient poursuivis par des soldats sous les ordres du capitaine Foster. Les deux américains résistèrent à leur arrestation et dans la rixe qui s'en suivit, le capitaine Foster fût tué. Bryan fut prisonnier mais son compagnon parvint à s'échapper.

L'affaire fit grand bruit. Les faits furent portés à la connaissance du département à Washington et un avocat employé par le gouvernement des Etats-Unis pour défendre Bryan.

Assassinat.

New York, 30 mars—Mme Laura M Thorpe a été blessée d'un coup de pistolet, dans son propre salon, rue Vingt-Unième Ouest par Geo. S. Walsh. Quand celui-ci a été conduit à la station de police et qu'on lui a parlé de son crime, il a répondu, "Je ne suis rien de qu'on appelle fâché."

La première nouvelle qu'il en a eue, a-t-il ajouté, lui a été donnée au corps de garde même. Il déclare qu'il va se suicider. Son visage indiquait qu'il était en pleine ivresse. Il n'a jamais eu, assure-t-il, la moindre difficulté avec Mme Thorpe, et par conséquent n'avait aucune raison de lui faire du mal. Elle est, au contraire, son amie.

Ce Walsh était autrefois entrepreneur de pompes funèbres mais son ivrognerie l'a perdu, l'a ruiné. C'est la politique surtout qui l'a jeté dans cet abominable métier.

Voici la déclaration de Mme Thorpe, très grièvement blessée, mais qui sera peut être sauvée: Vendredi soir, j'étais seule dans mon salon; il était dix heures, lorsque j'entendis un coup de sonnette. J'allai ouvrir. C'était George Walsh qui me dit: Je voudrais entrer.

—Entrez, lui répondis-je.

Une fois dans le salon il ajouta qu'il voulait aller dans ma chambre à coucher.

—Non, non, sous aucun prétexte! lui répondis-je.

A ce moment il se trouvait au milieu du salon et me dit: Je suis un homme, moi!

Puis il tira un pistolet de sa poche et fit feu sur moi.

Le bruit de la mort de Mme Thorpe avait d'abord couru, mais a démenti on est parvenu au coroner.

Départ des steamers de St-Louis avec des secours pour le bas Mississipi.

St Louis, 30—Le steamer des Etats Unis Humphreys, ayant à bord 100,000 rations pour les victimes des inondations du bas Mississipi, est parti aujourd'hui.

Le steamer General Barnard partira demain avec un même chargement.

L'association du Red Cross négocie actuellement pour l'achat d'un autre steamer.

Le capitaine Jaubert devant une cour martial.

Londres, mars 30—Le capt. Jaubert officier Belge distingué, comparaît en ce moment devant une cour martiale militaire, nommée par le ministre de la guerre à Bruxelles, sous l'accusation d'avoir triché au baccarat, au club de Gand.

Plusieurs Belges ont témoigné que Jaubert a gagné de fortes sommes par des moyens malhonnêtes. Cette affaire a causé une grande excitation dans les cercles belges.

Chambre des Communes.

Londres, 31 mars—Le ministre Gladstone était présent aujourd'hui à la Chambre des Communes.

Il y a été décidé que le Duc d'Albany serait inhumé, conformément à ses désirs, dans le caveau royal de la Chapelle St-Georges à Windsor. La cérémonie funèbre sera entièrement privée.

Le prince Frédéric Guillaume assistera aux funérailles.

La Chancelier du Duché du Lancaster a dit que le Département des affaires étrangères a été requis d'obtenir des informations de l'Amérique, relativement à l'importation en Angleterre du beurre et du fromage américains falsifiés.

Le Parlement.

Londres. 31 mars—Le Parlement a adopté des résolutions de condoléances qu'on a transmises à la reine et à la duchesse d'Albany.

La défaite des troupes du général Gordon.

Londres, 31 mars—Les derniers avis reçus donnent des détails de l'engagement des troupes du général Gordon le 16 courant près de Halfyah. Les rebelles après la bataille ont poursuivi les Egyptiens sur une distance de deux milles. La confusion pendant la retraite était affreuse.

Les réguliers Egyptiens et les Bashi-Bazouks criaient que leurs généraux les avaient trahis.

Les blessés sont restés pendant sept heures sans recevoir aucun secours.

Au commencement de la bataille les Egyptiens étaient victorieux et l'ennemi était en pleine retraite lorsque la cavalerie de celui ci a fait une charge hardie.

Malgré la défaite, les habitants restent les fermes sontiens du gén. Gordon.

Un arabe a envoyé à celui-ci £1,000 pour aider à remplir son trésor vide; un autre arabe a équipé 200 noirs pour lui.

Opposition au traité du Congo.

Rotterdam, 31 mars—La Chambre du Commerce a envoyé une pétition au gouvernement hollandais dans laquelle elle lui demande d'empêcher la conclusion du traité Congo entre l'Angleterre et le Portugal.

Inspection des défenses.

Londres, 31 mars—Le gouvernement a mis le colonel Butler à la disposition des autorités canadiennes pour inspecter les défenses.

Diète Prussienne.

Berlin, 31 mars—A la Diète Prussienne aujourd'hui, le ministre des cultes et de l'instruction publique a déclaré que le gouvernement n'était pas prêt à reprendre le paiement des émoluments du clergé catholique de Posen et Gnesen.

Mémoire présenté au gouvernement.

Madrid, 31 mars—Une société africaine a présenté un mémoire au gouvernement, dans lequel elle demande avec instance à celui-ci de garantir l'indépendance du Maroc et de s'opposer à toutes tentatives de la part de la France et de l'Angleterre dans le but d'établir un protectorat sur ces pays.

Deux Pachas insultés pour trahison.

Le Caire, 31.—On rapporte que deux Pachas noirs, dont la trahison a été la cause de la défaite du général Gordon, ont été traduits devant une cour martiale et insultés.

Retraite probable de M. de Bismarck du Cabinet Prussien.

Berlin, 31 mars—Le chancelier Bismarck et le Prince de la Couronne ont discuté la question de retrait de M. Bismarck du ministère prussien.

M. Von Boetticher, secrétaire Impérial de l'intérieur, sera nommé ministre du commerce prussien, et le comte Von Hatzfeldt, secrétaire Impérial des affaires étrangères, sera ministre des affaires étrangères en Prusse.

**Fug